



HAL
open science

Coopération agricole de production : renouvellement des modalités de coopération de proximité entre agriculteurs

Franck Thomas, Pierre-François Vaquié, Véronique Lucas, Pierre Gasselin

► To cite this version:

Franck Thomas, Pierre-François Vaquié, Véronique Lucas, Pierre Gasselin. Coopération agricole de production : renouvellement des modalités de coopération de proximité entre agriculteurs. Colloque SFER "Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole : continuités, changements ou ruptures?", Société Française d'Economie Rurale (SFER). FRA., Feb 2015, Rennes, France. 10 p. hal-02742612

HAL Id: hal-02742612

<https://hal.inrae.fr/hal-02742612>

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Coopération agricole de production : renouvellement des modalités de coopération de proximité entre agriculteurs

Franck Thomas¹, Pierre-François Vaquié², Véronique LUCAS³, Pierre Gasselin⁴

¹ FN Cuma, 43, rue Sedaine, F-75011 Paris, franck.thomas@cuma.fr

² FN Cuma, 43, rue Sedaine, F-75011 Paris

³ FN Cuma / INRA, UMR 951 Innovation

⁴ INRA, UMR 951 Innovation

Papier préparé pour le colloque de la Société Française d'Économie Rurale
« Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole :
Continuités, changements ou ruptures? »

12-13 février 2015
Rennes, France



Résumé

Constatant un phénomène multiforme de réinvention des modalités d'organisation entre agriculteurs à l'échelle territoriale par une partie de ses adhérents, la FN Cuma a initié en 2012 un processus réflexif avec ses partenaires. En effet, les agriculteurs construisent aujourd'hui de nouvelles formes de coopération locale, caractérisées par un maillage d'arrangements informels et de structures juridiques variées, une proximité des relations entre les acteurs, produit d'une histoire et aussi d'un territoire, une géométrie variable des engagements et des échelles territoriales, une organisation en réseau, et au final une très forte diversité des formes organisationnelles adoptées. On assiste alors à un élargissement du champ de la mutualisation des activités et des investissements agricoles qui transforme les frontières et le fonctionnement de l'exploitation. Ces mutations remettent en cause les outils de l'action publique et des organisations agricoles articulés autour de l'objet « exploitation agricole ».

Mots clefs

Cuma, action collective, coopérative, exploitation, production

Depuis plus d'une vingtaine d'années, les activités agricoles sont mises à l'épreuve par de nouvelles demandes adressées à l'agriculture, ainsi que par les limites écologiques et économiques qu'elles rencontrent. Cette crise radicale qui ne peut être abordée par les agriculteurs simplement en termes d'adaptation, induit une part croissante d'invention, notamment via l'exploration de nouvelles façons de faire et la redéfinition de leurs rôles (Lémery, 2011). Ce travail d'invention concerne aussi les modalités d'action collective entre agriculteurs qui se renouvellent sous diverses formes : émergence de nouveaux collectifs caractérisés par la figure du réseau (Demeulenaere et Goulet, 2012), mouvement de concentration des coopératives agricoles (Touzard et Draperi, 2003), etc. Le réseau des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) est un témoin privilégié des recompositions à l'œuvre parmi les organisations dites de l'agriculture de groupe. En effet, de nouvelles formes d'action collective de proximité émergent en France entre les agriculteurs. À partir de modalités plus ou moins anciennes (coopérative, association, groupement d'employeurs, etc.), se constituent des groupes d'agriculteurs qui élaborent leurs projets de manière collective, de façon inédite avec peu de références, et parfois sans accompagnement institutionnel. Ce constat a conduit la FN Cuma à engager un travail réflexif pour mieux comprendre ce phénomène. Cette communication vise à présenter différents traits de cette reconfiguration des formes sociales de coopération de proximité entre agriculteurs.

Nous présenterons pour commencer la démarche de travail (Partie 1) qui a été adoptée par la FN Cuma. Nous illustrerons ensuite la problématique posée par la monographie d'une expérience (Partie 2). Nous proposerons les caractéristiques qui permettent de saisir les nouvelles formes collectives (Partie 3), avant de conclure sur les questions que ces évolutions posent aux pouvoirs publics et aux réseaux d'accompagnement (Partie 4).

1. La démarche de travail

Dès 2009, la FN Cuma a conduit un travail interne prospectif avec des responsables de Cuma et des experts des questions agricoles afin de mieux comprendre la pluralité des projets endossée par le même statut Cuma. Ces travaux ont permis de mettre en évidence que derrière l'usage partagé du même statut Cuma se cache une diversité grandissante des motivations des agriculteurs en Cuma pour coopérer (FN Cuma, 2009). En outre, est également apparu que cette hétérogénéité intrinsèque des Cuma ne devait pas masquer une autre diversité grandissante : celle des organisations collectives agricoles elles-mêmes, autour de l'acte de production.

C'est pourquoi, dans un second temps, et à partir de cette prise de conscience sur la nécessité de s'outiller pour penser la diversité des Cuma et plus généralement des groupes agricoles, la FN Cuma a initié un processus réflexif avec des organisations partenaires concernées par le renouvellement de l'action collective de proximité entre agriculteurs, en y associant la recherche. A travers l'organisation d'un cycle de 4 journées d'étude en 2012 et 2013, la FN Cuma a choisi de partager et approfondir sa compréhension des implications de ce phénomène social avec un ensemble de partenaires du développement agricole et de la recherche : Coop de France, CERFRANCE, Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB), Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (FN Civam), Gaec et Sociétés, Trame, Confédération générale des sociétés coopératives et participatives, Institut national de la recherche agronomique, Ministère de l'agriculture. Ce cycle a permis d'identifier différents traits et enjeux des reconfigurations actuelles de l'action collective de proximité en agriculture.

Tout au long de ces travaux, des entretiens auprès d'une vingtaine de groupes d'agriculteurs ont été réalisés. La description de leur insertion dans un tissu de relations locales a nourri la réflexion, et servi de support et d'illustration aux différents débats. Ces études de cas ont été croisées et mises en discussion avec l'apport de différents travaux académiques en sciences sociales (Gasselin *et al.*, 2012a, 2012b, Allaire *et al.*, 2013 ; Cordellier, 2014; Lucas, 2013a)

Encadré 1 – Les Cuma en 2014

Avec 11 500 coopératives, les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) représentent un réseau dense de petits groupes (40 % des agriculteurs français, 20 agriculteurs par coopérative pour 40 000 € de chiffre d'affaires en moyenne) qui mutualisent des matériels (charrues, bennes, tracteurs, moissonneuses-batteuses, ...) nécessaires à l'activité des exploitations agricoles adhérentes. Leur fonctionnement repose principalement sur du bénévolat, même si 1 560 d'entre elles emploient un total de 4 600 salariés (chauffeurs et mécaniciens) (FN Cuma, 2012). Au-delà de la mise à disposition de matériels, grâce à l'organisation du travail en commun et aux relations de proximité qu'elles entretiennent, les Cuma s'engagent aussi dans des initiatives de développement local (gestion de l'espace, valorisation du paysage, emplois partagés, traitement de déchets, ...).

Les Cuma sont fédérées dans un réseau national et bénéficient ainsi de services d'animation et de conseil en agroéquipement, organisation, financement, comptabilité et réglementation, assurés par soixante-quinze fédérations de proximité, cinq centres de ressources interrégionaux et une fédération nationale.

2. Monographie d'une des études de cas

Nous présentons ici une des études de cas réalisées, en guise d'illustration concrète du phénomène de recomposition des modalités de coopération de proximité. Elle est organisée en se focalisant sur une exploitation et en détaillant ses multiples relations avec d'autres.

Karl s'est associé en 2001 avec ses parents sur l'exploitation familiale organisée autour d'un élevage en vaches laitières relativement intensif. L'épouse de Karl ayant intégré l'exploitation à leur départ en retraite, le couple entreprend une stratégie de désintensification pour gagner en autonomie, à travers une diminution des surfaces en maïs et céréales au profit des surfaces herbagères, et une réduction progressive des engrais et des pesticides. En parallèle, un salarié est embauché afin de disposer de plus de temps libre et ainsi améliorer la qualité de vie familiale. En complément, un arrangement est trouvé avec un voisin, éleveur de lapins et de volailles, pour intervenir régulièrement sur l'exploitation en prestation de services. En 2010, la conversion en bio est réalisée, sans entraîner de modifications substantielles suite au processus de transition vécu précédemment, tout en confortant le revenu. Au fur et à mesure de son développement, l'exploitation a organisé diverses formes de coopération avec d'autres pour organiser le travail.

Un groupe « tracteurs »

Les parents pratiquaient déjà une forme d'entraide avec d'autres exploitations de la Cuma pour réaliser ensemble les travaux de préparation des cultures. Avec elles, et à partir d'une vision commune en matière d'organisation du travail, l'idée de mutualiser les tracteurs émerge alors que plusieurs sont confrontés à la nécessité de renouveler leur matériel, et que deux d'entre eux ont déjà un tracteur en commun. Pour se tester, la décision est prise de mutualiser l'utilisation des tracteurs individuels. L'essai étant jugé concluant au bout d'une année, un groupe est constitué formellement au sein de la Cuma en 2010 pour investir dans trois tracteurs en commun entre 4 exploitations : celle de Karl et son épouse, un Gaec polyvalent à quatre associés, et deux exploitations individuelles caprines (dont une en bio), toutes distantes de six ou sept kilomètres au maximum.

La Cuma à laquelle le groupe « tracteurs » s'est intégrée gère une cinquantaine de matériels. Elle adhère à un groupement d'employeurs pour partager avec les agriculteurs deux salariés qui lui

assurent la conduite de l'ensileuse et de la moissonneuse, ainsi que l'entretien des matériels. La Cuma n'a pas accueilli facilement l'initiative du groupe « tracteurs » en raison notamment de méfiance sur la faisabilité et pérennité d'un tel fonctionnement collectif. Pour se donner des garanties de réussite, le groupe a consigné dans un règlement intérieur la règle de ne plus avoir de tracteurs individuels afin de s'assurer ainsi contre le risque de sous-utilisation des tracteurs mis en commun.

Une organisation collective au quotidien

L'organisation au quotidien s'organise essentiellement au téléphone : l'une des exploitations propose un chantier comme l'épandage de fumier, et les autres exploitations viennent s'y greffer. Dans les périodes de pointe, un planning et de l'entraide s'organisent de manière plus formalisée : les matériels et la main d'œuvre s'échangent et circulent d'une ferme à l'autre. Par exemple, pour les foin, une fois que le tracteur est attelé à un des matériels nécessaires, celui qui l'utilise propose de réaliser l'opération afférente chez les autres. Pour gérer toute cette organisation, le groupe dispose d'une banque de travail, c'est-à-dire que chacun note sur un cahier ce qu'il fait chez les autres, et dans chaque tracteur, un relevé d'heures est rempli à chaque utilisation. Une fois par an, une mise en commun s'opère où chacun ramène ses cahiers afin de procéder au calcul des soldes de prestation restants : les ajustements et régulations sont débattus et actés, avant de partager un repas ensemble.

Au sein de ce groupe « tracteurs », il existe aussi des binômes : des télescopiques sont ainsi partagés en copropriété à deux exploitations.

La plupart des membres du groupe « tracteurs » font également appel à une Cuma départementale, notamment pour le semis et le binage du maïs. Cette Cuma fournit un service complet, c'est-à-dire que le matériel est conduit par un des salariés de la Cuma qui réalise l'opération afférente au champ. Elle est gérée par quelques responsables départementaux, qui anticipent les besoins pour proposer de nouveaux services, à la différence des Cuma locales, où l'achat du matériel tend à être discuté par l'ensemble du groupe.

De nouveaux projets collectifs

Plus récemment, le groupe s'est lancé dans l'organisation collective de la production d'un mélange céréalier à base de triticale, pois, avoine et féverole, afin de gagner en autonomie alimentaire. D'abord pratiquée par les deux exploitations en bio du groupe, cette culture a ensuite intéressé les autres. À l'avenir, les deux exploitations caprines du groupe envisagent de regrouper leurs troupeaux ensemble, tout en gardant leurs exploitations individuelles. Dans la Cuma, une autre réflexion est également en cours pour un investissement collectif dans un équipement de distribution quotidienne du fourrage avec embauche d'un salarié auquel cette opération serait déléguée : deux exploitations du groupe « tracteurs » sont intéressées.

Interrogés sur le bilan que le groupe tire de son expérience, les réponses convergent sur les avantages qu'ils en tirent : « *On a la satisfaction de pouvoir travailler avec du matériel fiable et efficace, et je n'ai plus à me poser la question de l'achat d'un tracteur* », « *Cela nécessite de faire des concessions, voire des excès de politesse, mais c'est super intéressant de travailler avec d'autres* », « *Quand je regarde par rapport aux coûts de production, on est dans la moyenne... et encore, on est quand même qu'au début de cette activité 'tracteurs' !* ».

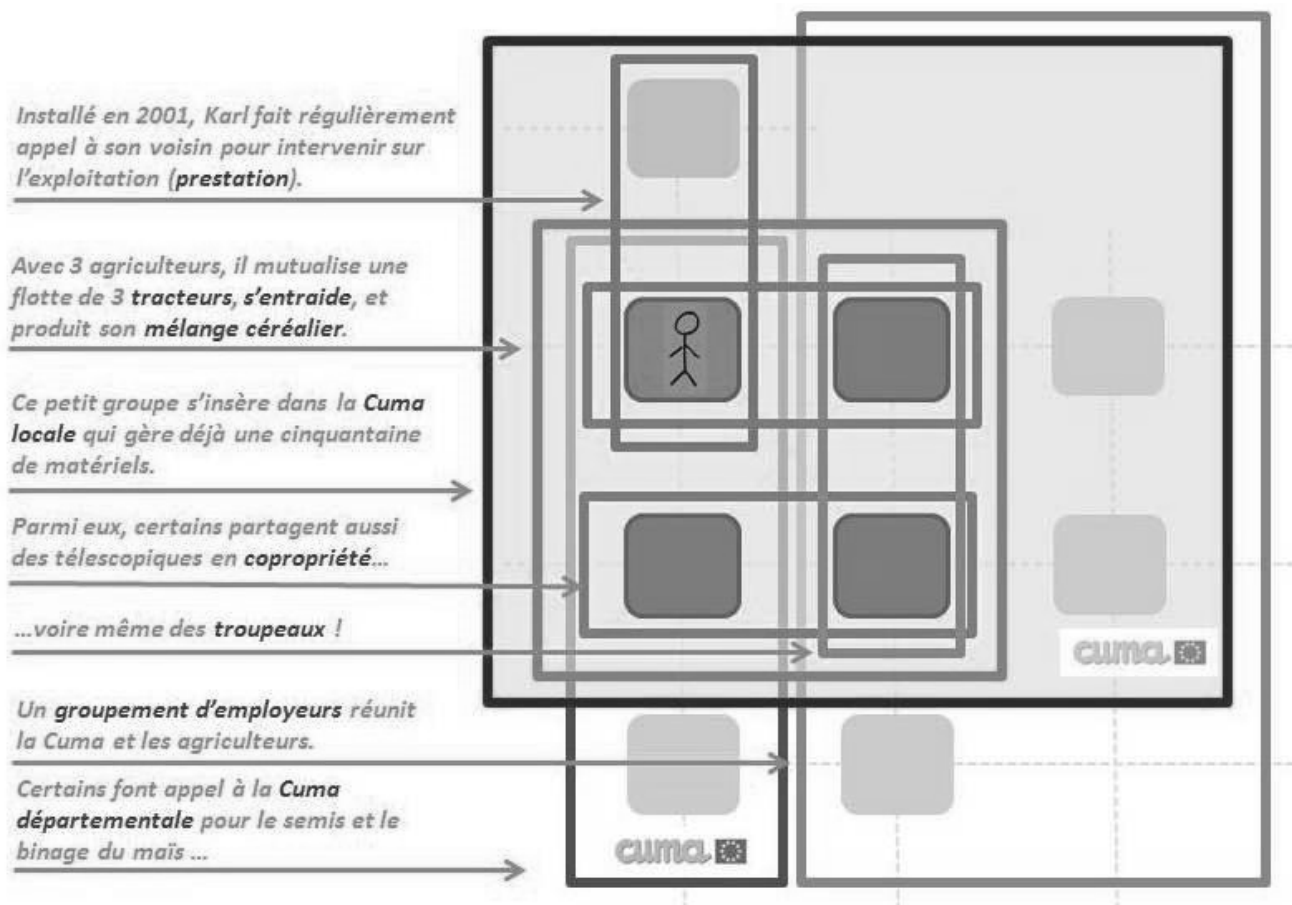
Ce cas n'est qu'un parmi d'autres. Il illustre le foisonnement des dynamiques (entraide, production commune, matériel partagé, ...) et des structures qui interfèrent entre exploitations. Il révèle deux premiers faits importants. Entre la Cuma locale présente depuis plusieurs générations

sur le territoire, le nouveau groupe 'tracteurs' ou la Cuma départementale, le statut Cuma est aujourd'hui le support d'actions collectives tellement diverses qu'il convient – pour saisir et agir sur la réalité des dynamiques à l'œuvre – de concevoir des outils pour penser cette diversité. En outre, de plus en plus d'agriculteurs participent à deux, trois voire quatre collectifs de travail différents : une Cuma, un groupe « assolement en commun », un groupement d'employeurs, une Société à responsabilité limitée (SARL) ou un Groupement d'intérêt économique (GIE) pour commercialiser, un groupement d'achats, ... De nouvelles formes d'exploitation agricole apparaissent alors subrepticement où quatre, huit ou dix agriculteurs conduisent ensemble une partie de leurs activités : de nouvelles façons de concevoir la coopération de proximité sont nécessaires.

3. Une diversité des collectifs qui ouvre sur la notion de « coopération agricole de production »

3.1 La notion de « coopération agricole de production »

Comprendre la diversité des Cuma ne suffit plus à comprendre les dynamiques collectives qui traversent les Cuma. En effet, les agriculteurs en Cuma sont souvent impliqués dans des systèmes de coopération à géométrie variable assez élaborés, qui naviguent entre plusieurs statuts en même temps (Cuma, sarl, gie, ...). De nouvelles formes d'organisations collectives émergent. En reprenant l'exemple rapporté précédemment et en schématisant les cadres collectifs en jeu, on obtient le schéma complexe suivant :



Ce phénomène de complexification des organisations collectives est-il marginal ou annonciateur de nouveaux modèles de développement agricole ? En tout état de cause, il réinterroge la façon de concevoir l'exploitation agricole et ses relations avec les autres exploitations. Il augure d'un phénomène que nous appelons « coopération agricole de production », défini comme « la mutualisation par des agriculteurs de tout ou partie de leurs stratégies de production (au travers du matériel, du travail, du foncier, des intrants, des bâtiments, ...), afin de gagner en autonomie tout

en améliorant la compétitivité de leur exploitation. Prolongement des exploitations agricoles, cette coopération de proximité se concentre sur l'activité agricole » (FN CUMA, 2012).

3.2 Premières caractéristiques de la coopération agricole de production

A partir des situations étudiées lors des journées d'étude, nous pouvons préciser des premiers éléments de caractérisation de cette « *coopération agricole de production* » :

Un empilement des formes organisationnelles et des statuts juridiques

La Coopération agricole de production correspond à des formes sociales qui se traduisent par des choix techniques communs entre les agriculteurs impliqués, une propriété en partie collective voire impartageable d'équipements, d'infrastructures, voire de foncier, l'interconnaissance et la proximité spatiale et socioéconomique de leurs membres, des dynamiques de partage matériel et immatériel (compétences), monétaires et non monétaires, ainsi que des processus de concertation réguliers, et parfois continus. Pour certains des cas étudiés, la mutualisation poussée conduit à l'organisation de nouvelles formes d'exploitation où plusieurs agriculteurs (parfois une dizaine) conduisent ensemble une partie de leurs activités. Des pans entiers de l'activité de production des exploitations participantes s'interpénètrent ainsi sans forcément fusionner. Ceci repose sur une délicate articulation entre mise en place d'un outil commun, construction d'un ou plusieurs collectifs, préservation des stratégies individuelles, voire inscription dans un projet de territoire.

Ces formes sociales s'accompagnent d'innovations et hybridations organisationnelles, aboutissant à de nouvelles configurations de proximité. Les agriculteurs impliqués combinent des outils juridiques variés (Cuma, groupement d'employeurs, GIE, etc.), voire des arrangements plus informels (banque de travail, entraide, groupement d'achat, etc.).

Un jeu d'acteurs qui ancre l'action collective au territoire

Ces formes sociales se constituent principalement via la mutualisation par les agriculteurs impliqués, de tout ou partie de leurs stratégies de production, au travers du matériel, du travail, de salariés, du foncier, des intrants, des bâtiments, etc.

En agriculture comme dans les autres secteurs d'activité, l'environnement des entreprises est devenu instable au point d'en modifier la façon de concevoir et piloter les stratégies. Selon Lusteau (FR Cuma Ouest, 2011), la manière de conduire les stratégies d'entreprise est en train de se transformer au fur et à mesure que les environnements se transforment, y compris en agriculture. En effet, la plupart des modèles stratégiques ont été conçus dans des périodes qui ne correspondent au contexte actuel, marqué par une sortie de cycles prévisibles et d'une économie de la stabilité pour entrer dans une économie de mutations permanentes, où la dépendance aux autres devient forte, avec une vision courte sur les évolutions. Dans un contexte d'instabilité avec une faible vision de l'avenir, une partie des agriculteurs impliqués cherche alors à ne pas figer leur organisation pour être flexibles et réactifs, et ainsi garder la possibilité d'évoluer selon les aléas de la conjoncture (Gasselin et Bathfield, 2013).

Le produit d'un parcours singulier

La Coopération agricole de production repose sur diverses logiques de proximité, où différentes alliances émergent entre les exploitations, et plus particulièrement entre leurs activités productives. Ainsi, ces formes sociales ne relèvent pas de schémas standardisés, mais sont le produit d'une construction progressive de liens entre les acteurs d'un même territoire, agricoles et parfois non-agricoles. Les cas étudiés montrent qu'elles résultent d'une ou plusieurs histoires longues de coopération de proximité, avec souvent des étapes premières où les agriculteurs participants ont d'abord expérimenté des coordinations exigeant un faible engagement au sein du groupe. Les expériences permettent aux agriculteurs d'affirmer progressivement leurs implications. Ces trajectoires enracinent ces formes sociales dans le territoire où elles se déroulent.

Une géométrie variable

L'une des caractéristiques fortes de ces formes sociales réside dans leurs géométries variables et l'absence de cadre normatif. La Coopération agricole de production n'est pas une méta-organisation au périmètre résultant de la simple agrégation de trois, sept ou dix exploitations. Les fonctions partagées et les acteurs engagés ne sont pas donnés a priori, et une même exploitation participe en même temps à plusieurs organisations.

Une organisation qui emprunte les caractéristiques propres aux réseaux

Se dessine ainsi l'image d'un tissu d'exploitations avec différents types de connexion entre elles, révélant les traits caractéristiques d'un fonctionnement en réseau :

- il n'existe pas de décisions centralisées, mais une pluralité d'espaces de concertation qui atténue les frontières de l'exploitation ;
- l'appartenance à ces formes d'organisation tient à l'engagement même des acteurs ;
- ce fonctionnement interroge la gouvernance des structures instituées ;
- la construction de ces formes sociales résulte moins d'une planification que d'une accumulation de micro-organisations : chaque élément est déterminé par la volonté des acteurs, mais la conscience de l'ensemble n'est pas forcément partagée.

Des complémentarités parmi l'hétérogénéité des systèmes productifs

Ce mode de Coopération agricole de production conduit ainsi à mettre en relation des systèmes productifs différents : des agriculteurs conventionnels côtoient voire investissent avec des agriculteurs en bio, des viticulteurs s'engagent sur un emploi partagé avec des éleveurs... Au détour d'un matériel en commun, d'un groupement d'employeurs ou d'un point de vente collectif, se découvrent des proximités et des complémentarités entre des projets d'exploitation aux stratégies distinctes.

La diversité, comme première caractéristique

Même si nos travaux permettent de dégager des traits communs à ces organisations collectives, la première de leurs caractéristiques reste l'extrême diversité des formes constatées, notamment conditionnée par l'histoire et les organisations préexistantes sur le territoire, ainsi que les objets mis en commun par les acteurs.

4. Soutenir les nouvelles formes collectives par de nouveaux cadres de travail

Pouvoirs publics : savoir travailler avec de nouvelles grilles de lecture des organisations collectives

Ces mutations de l'action collective de proximité en agriculture questionnent les cadres actuels des politiques publiques, notamment leur focalisation sur l'exploitation agricole.

L'histoire agricole et plus récemment l'essor des formes sociétaires en agriculture témoignent du lien fort entre la forme de l'organisation collective et les politiques publiques qui la soutiennent. Si la pertinence en termes d'intérêt général de la *coopération agricole de production* est partagée, la question de l'émergence de politiques publiques pour l'encourager peut se poser. Pour autant, comment soutenir des collectifs dont la première caractéristique reste leur diversité, y compris juridique ? Ces évolutions invitent vraisemblablement à travailler sur des modes de reconnaissance des projets collectifs qui ne s'appuient pas uniquement sur leurs formes. Par exemple, des approches reposant sur des faisceaux d'indicateurs apparaissent plus pertinentes pour saisir la réalité d'organisations collectives de proximité plus complexes.

De nouvelles façons de penser l'entreprise agricole sont donc nécessaires. Selon Gasselin & al., (2012a), apparaît une réelle difficulté aujourd'hui à reconnaître un périmètre qui serait celui d'une exploitation agricole contemporaine. Un éclatement du lien entre la terre, le travail et le capital,

fondateur de l'exploitation agricole familiale se fait jour. Il s'agit donc de ne plus porter un regard normatif par rapport à l'exploitation agricole et de sortir de ses représentations anciennes. Comment alors prendre une certaine distance avec les définitions normatives existantes de l'exploitation agricole ? Avec quels nouveaux cadres de références peuvent travailler les pouvoirs publics ? Des récentes lois cherchent à apporter des éléments de réponse à ces questions :

- La loi sur l'économie sociale et solidaire¹ par exemple définit le périmètre de l'économie sociale à partir des formes juridiques (associations, coopératives, mutuelles, fondations), mais aussi, et c'est nouveau, de façon inclusive par une série de critères que d'autres organisations (Société anonyme ou SARL notamment) adopteraient (pouvoir de décisions pas uniquement lié au capital, bénéfices majoritairement affectés au développement de l'activité, constitution de réserves obligatoires, ...). Ainsi, le législateur ouvre la définition de l'entreprise d'économie sociale et solidaire aux entreprises qui adoptent des pratiques conformes à celles de l'économie sociale et solidaire : la définition limitative par les statuts juridiques est surpassée par une caractérisation des pratiques de l'entreprise dans ses statuts, quel qu'ils soient.
- La loi d'avenir agricole² crée le GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental), nouvel outil de politique publique mis en place par le Ministère de l'Agriculture pour soutenir les organisations collectives d'agriculteurs engagées dans le développement de pratiques agroécologiques. Le GIEE visera à reconnaître des projets collectifs d'agriculteurs, pas uniquement à partir de leur organisation juridique (Cuma, société, association, ...), mais à partir des caractéristiques internes du collectif qu'ils constituent (objectifs poursuivis, partenariat, modalités d'accompagnement, ...)³ et qui devront être appréciées à l'échelle régionale.

Ces deux exemples montrent comment des politiques publiques nationales cherchent à prendre en compte de nouvelles dynamiques d'organisations collectives, sans pour autant les normer a priori. Néanmoins, la façon d'instruire les faisceaux de critères mis en place sera déterminante pour conserver cette volonté initiale d'ouvrir les dispositifs à des formes d'organisations collectives à la fois plus souples et plus complexes (Gasselín, 2011). Il existe évidemment un risque que les marges d'interprétation ouvertes par la loi pour mieux prendre en compte des réalisations contemporaines des formes collectives se perdent dans le raidissement de procédures administratives, dans les arbitrages financiers ou les rapports de force institutionnels.

Savoir combiner les interventions d'accompagnement

Les nouvelles formes que prennent les organisations collectives des agriculteurs posent la question de leur accompagnement. En effet, si la *coopération agricole de production* se définit comme la combinaison d'activités entre exploitations, elle se traduit également par la combinaison de modalités d'accompagnement et de compétences distincts dont la cohérence est rarement naturellement assurée. Accompagner ces nouvelles formes collectives suppose l'assemblage de compétences différentes qui s'éloigne d'approches basées sur la prescription (Ruault et Lémery, 2009; Lucas, 2013b).

Les Groupements d'intérêt économique et environnemental révèlent également l'acuité du besoin de repenser l'accompagnement. Sur la base des travaux présentés ici, la FN Cuma a défendu l'idée auprès du Ministère de l'Agriculture que l'animation des GIEE devrait s'appuyer au minimum sur une double compétence : une expertise sur les questions agroécologiques, mais aussi une

¹ LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

² LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

³ Décret n° 2014-1173 du 13 octobre 2014 relatif au groupement d'intérêt économique et environnemental

compétence en matière d'accompagnement et d'organisation du groupe (aide au dialogue et à la réflexion collective, formalisation de l'organisation du travail et des relations humaines, gestion des conflits, gestion du risque, investissements partagés, ...) (FN Cuma, 2013).

Ce faisant, cette orientation interroge les conditions de collaboration entre les différentes organisations professionnelles agricoles pour assembler des compétences de nature différente (agronomiques, économiques, juridiques, gestion des ressources humaines, ...) nécessaires au développement de ces nouvelles formes collectives, certes complexes, mais en prise avec les nécessités des exploitations aujourd'hui

Le paysage de l'action collective de proximité se recompose sous l'effet des nouveaux défis rencontrés par les agriculteurs, et des mutations sociales et territoriales qui affectent le secteur. Au contraire des périodes précédentes, les nouvelles formes de coopération entre agriculteurs sont plus diffuses, multiformes et endogènes, et pas forcément comprises d'emblée. La Coopération Agricole de Production analysée durant le cycle réflexif atteste d'un élargissement du champ de la mutualisation des activités et des investissements agricoles et transforme les frontières et le fonctionnement de l'exploitation, qu'il s'agisse de l'organisation du travail, des formes juridiques, du projet patrimonial ou encore de la prise de décision. Ces mutations remettent en cause les outils de l'action publique et des organisations agricoles articulés autour de l'objet « exploitation agricole ».

Références bibliographiques

- Allaire, G., Fuzeau, V., Therond, O., 2013. La diversité des cultures et l'écologisation de la Politique agricole commune. Recherches en économie et sociologie rurale, INRA Sciences sociales, n°1-2.
- Cordellier, S., 2014. Une histoire de la coopération agricole de production en France. *RECMA*, 331.
- Demeulenaere, É., Goulet, F., 2012. Du singulier au collectif. *Terrains & travaux*, 1, 20, 121-138.
- FN Cuma, 2009. *Cuma 2020 ? Anticipons !*. FN Cuma, Paris.
- FN Cuma, 2012, Chiffres-clefs, FN Cuma, Paris.
- FN Cuma, 2012. *Coopération agricole de production*. FN Cuma, Paris.
- FN Cuma, 2013, Giee et Cuma : pour des pratiques agroécologiques vraiment collectives, FN Cuma, Paris
- FR Cuma Ouest, 2011, Compte rendu séminaire Elus 22 et 23 mars 2011, Rennes
- Gasselin, P., 2011. Co-conception d'une politique publique pour une région arrière du développement : le cas de la pluriactivité en Languedoc-Roussillon. *POUR*, 212, 155-163.
- Gasselin, P., Barbier, J.-M., Touzard, J.-M., 2012a. La « plus-value » du groupe : regards croisés. *Journées d'étude sur la coopération agricole de production*, FN Cuma, Paris, 12 Juin.
- Gasselin, P., Bathfield, B., 2013. La flexibilidad de los sistemas de actividad: un marco de análisis de las propiedades y de los procesos adaptativos de las actividades de los agricultores, in Gasselin, P., Cloquell, S., Mosciaro, M. (Eds.), *Adaptación y Transformaciones de las Agriculturas Pampeanas al Inicio del Siglo XXI*, Buenos Aires, Ciccus.
- Gasselin, P., Vaillant, M., Bathfield, B., 2012b. The activity system. A position paper. 10th European IFSA Symposium, Aarhus, 1-4 July.
- Lémery, B., 2011. Les agriculteurs : une profession en travail, in Béguin, P., Dedieu, B., Sabourin, E. (Eds), *Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation*. Paris, L'Harmattan, 243-254.
- Lucas, V., 2013a. *Coopération agricole de production et Agroécologie*. Rapport final - Mission d'étude, FN Cuma, Paris.
- Lucas, V., 2013b, L'agriculteur, premier acteur de l'agroécologie. *PROJET*, n°334
- Ruault, C., Lémery, B., 2009. Le conseil de groupe dans le développement agricole et local : pour quoi faire et comment faire ? in Compagnone, C., Auricoste, C., Lémery, B. (Eds), *Conseil et Développement En Agriculture : Quelles Nouvelles Pratiques ?* Quae/Educagri, 71-96.
- Touzard, J.-M., Draperi, J.-F., 2003. *Les coopératives entre territoires et mondialisation*. Paris, L'Harmattan.